

PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
14	2

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Tugdual Braban, Dominique Cogen, Renée Courtel, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Rollande Le Borgne, Hubert Le Lann, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent.

Date de convocation
21/12/2023

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Françoise Guillerm, Yann Jondot, René Le Moullec, Sandra Le Nouvel, Jean-Yves Philippe, Guillaume Robic, Bernard Saliou, Patrick Urien.

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 22.01.2024

Acte affiché le : 18.01.2024

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic, Éléonore Kogler.

L'An deux mille vingt-quatre, le 10 janvier s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Sollicitation des enveloppes ingénierie, fonctionnement et investissement du Conseil régional pour l'année 2024

Suite au comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh qui s'est tenu le 8 décembre 2023 à Gourin, il est proposé de solliciter les enveloppes du Conseil régional pour mettre en œuvre le plan d'actions de la destination touristique.

Enveloppe « Ingénierie »

Afin de financer les postes de coordinatrice et de chargée de mission développement touristique de la Destination, le Pays du Centre Ouest Bretagne sollicitera l'enveloppe « ingénierie » du conseil régional à hauteur de 70 000 €.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Ingénierie 2024	106 948,27 €	EPCI de la Destination	36 948,27 €
		Conseil régional	70 000 €
Total	106 948,27 €	Total	106 948, 27 €

Enveloppe « Fonctionnement »

Afin de mettre en œuvre les actions de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh, le Pays du Centre Ouest Bretagne sollicitera également l'enveloppe « fonctionnement » de la Région Bretagne pour les actions suivantes :

- **Réalisation d'un guide de préconisations d'aménagements pour les aires de camping-cars et de vans**

Ce projet a pour objectif de travailler avec un prestataire (urbaniste, paysagiste, CAUE...) afin d'élaborer un guide regroupant les conseils d'aménagement et d'agencement pour réaliser des aires identitaires et durables accessibles aux camping-caristes et vanlifers.

Ce projet est estimé à 25 000 €. Le Pays sollicitera la Région à hauteur de 80% de ce montant soit 20 000 €.

- **Prestation de design dans le cadre de l'appel à projets « hébergements touristiques »**

La volonté de la Destination est de poursuivre le dispositif d'aide aux porteurs de projets qui souhaitent développer et moderniser l'offre d'hébergements touristiques sur le territoire.

Pour ce faire il est proposé de conditionner l'aide aux travaux à la réalisation d'un travail sur le design et l'aménagement des hébergements afin de répondre au critère « identité ».

Cette prestation obligatoire sera en partie financée par la Région via l'enveloppe fonctionnement à hauteur de 60%. Les porteurs de projets auront un reste à charge à payer à hauteur de 40%.

Ainsi la Destination touristique souhaite solliciter l'enveloppe fonctionnement à hauteur de 60 000 € afin de missionner un prestataire pour réaliser cet accompagnement.

- **Prestation pour mise en valeur du patrimoine archéologique**

Après avoir identifié les sites « coups de cœur archéo » sur la Destination et vérifié que les conditions d'accessibilité à ceux-ci étaient bien réunies, la Destination souhaite désormais travailler sur la mise en valeur de ces sites.

Pour cela, elle souhaite faire appel à un prestataire pour proposer une expérience différenciante de découverte de ce patrimoine.

L'enveloppe fonctionnement sera sollicitée à hauteur de 20 000 € pour ce projet.

- **Mise en œuvre du projet « Les histoires roulantes »**

Afin de mettre en œuvre le projet « les histoires roulantes » qui consiste à valoriser les patrimoines le long des itinéraires, une première phase de déploiement sera expérimentée sur le Pays du Centre Ouest Bretagne sur le tronçon de la Vélodyssée.

Le Pays du Centre Ouest Bretagne sollicitera l'enveloppe fonctionnement de la Région à hauteur de 10 000 € pour la mise en œuvre du projet (prestation extérieure ou mission en interne au Pays COB avec livrables à transmettre : résultat de l'inventaire à valoriser et plan d'actions).

Enveloppe « Investissement »

La Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh dispose d'une enveloppe « investissement » de 783 513 € par an. L'enveloppe 2023 n'ayant pas été consommée, elle sera réaffectée aux projets 2024.

Ainsi, les membres du comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh ont validé la répartition suivante des enveloppes 2023 et 2024 :

- 1 000 000 € pour l'appel à projets « hébergements touristiques »
- 48 000 € pour la réalisation d'une prestation avec paysagiste, urbaniste et/ou CAUE auprès de 15 porteurs de projets pour concevoir des aires de camping-cars adaptées à l'identité de la Destination et aux attentes en matière de transition
- 225 000 € pour la réalisation des travaux liés à la réalisation des aires de camping-cars qui intégreront les préconisations du travail d'accompagnement
- 150 000 € pour le projet de modernisation de l'auberge de jeunesse de Pontivy dans le cadre du soutien au tourisme social et solidaire

Le montant restant pourra être affecté à d'autres projets qui seront validés par le comité de pilotage de la Destination.

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

- Valide la sollicitation de ces 3 enveloppes du Conseil régional pour la mise en œuvre du plan d'actions de la Destination Cœur de Bretagne- Kalon Breizh
- Autorise le président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement concernant ces projets.

Le Président,
Jean-Charles Lohé



